



République Française
Département de la Moselle



DECISION 2022-106

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de travaux « VICC – Création d'une voie verte – Escherange, Volmerange-les-Mines et Halte ferroviaire », est conclu le 17 novembre 2022 avec l'entreprise COLAS, 57152 MARLY, pour un montant de 38 778,10 € H.T. soit un total de 46 533,72 € T.T.C.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 17 novembre 2022

Le Président
Michel PAQUET



Certifiée exécutoire le : 24/11/2022 Le Président

Publiée le : 24/11/2022

Transmise à la Sous-Préfecture le : 24/11/2022



Décisions / Publication sur le site de la CCCE, le 23 SEP. 2024